



**VERVIERS**

URBANISME  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 26



Réf : 2024A0033-MC

**Le présent avis est adressé à tous les occupants des biens situés dans un rayon de 50 mètres de(s) la parcelle(s) concernée(s) par les travaux ci-dessous.**

## URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme** introduite par Monsieur EVRARD Keyvin demeurant Val du Puits, 16 à 1390 Bossut-Gottechain.

Le terrain concerné est situé Rue Bérizou, 10 à 4800 Verviers et cadastré division 8, section B n°261/2K.

Le projet porte sur : **Régularisation d'un 4ème logement** et est soumis à enquête publique en vertu des articles D.IV.40, D.IV.6 et D.VIII.7 et suivants, du Code du Développement Territorial et pour le motif suivant :  
le projet déroge à la zone au plan de secteur (zone d'espaces verts).

**Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse ci-après, sur rendez-vous :**

- Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30 ;
- Administration communale de Verviers, service technique de l'Aménagement du Territoire, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les mardis 14, 21 et 28 mai 2024 de 16h00 à 20h00.

**Il y a lieu de prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.**

Date d'affichage de l'avis : 07/05/2024

**L'enquête publique est ouverte le 13 mai 2024 et clôturée le 28 mai 2024.**

**Les réclamations et observations écrites, clairement identifiées et datées, sont à adresser au Collège Communal de Verviers :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers;
- par télécopie au numéro 087/327.549;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@verviers.be](mailto:info@verviers.be);
- remises au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER ou à l'agent communal désigné à cette fin au service Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme/2024A0033-MC (réf. du dossier).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575), de l'agent communal désigné à cette fin (087/327.541) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

**La séance de clôture de l'enquête publique** aura lieu le 28 mai 2024 à 10h au service urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers. Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à signaler au préalable votre présence.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

A Verviers, le 30 avril 2024

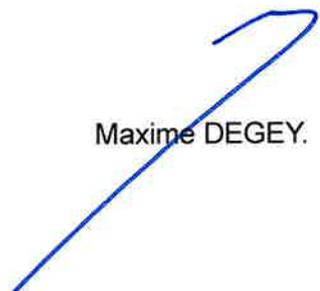
Par ordonnance :  
La Directrice générale f.f.,



Colette MOXHET.



Le Bourgmestre f.f. :



Maxime DEGEY.